

FONDAMENTAUX DE LA RSE DANS L'ASSURANCE

S'approprier et intégrer le concept de RSE

1 JOUR, 7 HEURES

FINANCE / SOLVABILITÉ II

CODE : AFI17

Objectifs de la formation

- Définir la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)
- Cerner les enjeux d'une démarche de RSE
- Se repérer dans le cadre normatif et non-normatif de la RSE
- Identifier les principaux outils et méthodes de RSE

Animée par

- ZILMI Amel
Expert ERM et Directrice au sein du pôle Assurance,
A2 CONSULTING

Public concernés

- Collaborateurs des fonctions : Finance, RSE, Conformité, Gestion des Risques, Audit et Contrôle interne.
- Direction de développement; Direction Marketing; Direction communication

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif général : 995,00 €HT

Rappeler les définitions et les concepts de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

- Définir le développement durable et la RSE
- Faire le lien entre le développement durable, la RSE et les fonctions durables
- Appréhender les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)
- Lister les 7 questions centrales de la responsabilité sociétale
- Evaluer l'intérêt pour les entreprises et identifier les parties prenantes
- Identifier et hiérarchiser les enjeux RSE de l'entreprise avec la matrice de matérialité

TOUR DE TABLE Échanges sur la démarche DD/RSE en cours ou à venir des entreprises des participants

Mesurer les enjeux de la RSE

- Appréhender le rôle de la RSE comme levier de création de valeur (performance, image de marque, recrutement)
- Mesurer le rôle de la RSE comme outil de gestion des risques (sociétaux, opérationnels, économiques, réglementaires, de réputation)

Situer le cadre de référence de la RSE

- Expliquer le cadre international (ONU, OCDE, ONU)
- Distinguer les spécificités géographiques et sectorielles
- Rappeler les objectifs de développement durable et les attentes du législateur
- Identifier les obligations réglementaires et normatives qui encadrent la RSE : ISO 26000

CAS PRATIQUE Analyser des rapports DD/RSE d'entreprises performantes

Mettre en pratique une démarche RSE

- Identifier les grandes étapes de mise en œuvre d'une démarche RSE
- Définir le rôle de la gouvernance et l'impliquer
- Définir la politique RSE : stratégie, objectifs et moyens mis en œuvre
- Elaborer le dispositif de pilotage
- Lister les obligations de déclaration de performance extra financière (référentiels, GRI, IIRC)
- Identifier les risques de non-conformité RSE

- Focus sur l'approche «Reporting intégré»
- Evaluer la RSE

CAS PRATIQUE Analyser une déclaration de performance extra-financière

Intégrer les enjeux climatiques dans les processus d'investissement

- Prendre la mesure des impacts des enjeux climatiques sur la performance financière des entreprises
- Etudier les lignes directrice de reporting / risques climat données par la "Task force on Climate-related Financial Disclosures"(TCFD)
- Lister les initiatives climat et les premières actions à déployer
- Entamer une démarche climat avec la réduction de son empreinte carbone et la réalisation d'un bilan carbone
- Evaluer les risques climat avec l'approche méthodologique de l'alignement 2°

Intégrer le développement durable dans la chaine d'approvisionnement : achats responsables

- Définir un achat responsable
- Appréhender la notion de diligence raisonnable : politiques et procédures appliquées face aux risques de non-conformité RSE
- Décrypter la norme ISO 20400 qui encadre les bonnes pratiques en matière d'achats responsables
- Décrire les conditions d'attribution du label Relations fournisseurs et achats responsables
- Focus sur les bonnes pratiques d'achats responsables

CAS PRATIQUE État des lieux des meilleures pratiques achats/développement durable dans les entreprises

Dates

Paris

08/03/2022

10/05/2022

21/09/2022

23/11/2022

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités,

<https://events.argusdelassurance.com> | 01 70 72 25 83 | formations@largusdelassurance.fr

dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit ‘questionnaire pédagogique’ est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s’adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L’expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l’essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d’un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d’évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l’organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l’issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s’assurer de l’ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L’accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d’accès au module se déclenche à partir de la réception de l’invitation de connexion. L’accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d’un poste informatique équipé d’une carte son et d’un dispositif vous permettant d’écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d’un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d’une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 0170 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistique@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.